



## **PROCES PREJUDICES AMIANTE SME (NON CADRES)**

**1<sup>ère</sup> série de plaignants**

**HERAKLES : POURVOI EN CASSATION REJETE !**

**RESULTAT DEFINITIF POUR LA 1<sup>ère</sup> SERIE DE  
PLAIGNANTS NON-CADRES SME**

*Une très bonne nouvelle : La saisie de la cassation par Herakles concernant le 1er procès non-cadres SME a été rejetée par la cour de cassation.*

*Cela consacre donc un **résultat définitif** à celui obtenu en appel pour la première série de plaignants de SME (10.000 € de préjudice d'anxiété)*

*C'est une très bonne nouvelle pour les plaignants qui attendent depuis la date du jugement en appel le 21 mai 2013 (le premier procès ayant eu lieu le 26 novembre 2010) .*

*Mais c'est aussi une très bonne nouvelle pour tous les travailleurs de l'amiante, Herakles ayant été pour le moins freiné dans sa tentative de retarder les échéances au maximum, et d'utiliser toutes les procédures contre ses salariés qu'elle a empoisonné à l'amiante.*

*Espérons que ce sera un frein définitif a cette scandaleuse attitude des dirigeants de SNPE-SME-HERAKLES pour les autres procès.*

**JUSTICE pour les travailleurs de l'amiante de SNPE-SME-ROXEL- HERAKLES !**